

RFS07

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

LA DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

Contexte

La loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, a posé la nécessité d'évaluer les pratiques et de mettre en avant les bonnes pratiques permettant aux établissements d'élaborer des procédures et de veiller à faire vivre la démarche d'amélioration continue de la qualité (DACQ) au bénéfice des personnes accueillies et accompagnées.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre les principes et enjeux d'une démarche qualité dans le médico-social
- Appréhender les outils au service de la qualité
- Mettre en œuvre une démarche de gestion de projet de démarche qualité au regard des exigences de la HAS, du parcours du résident et du projet d'établissement
- Appréhender les nouveautés liées à la réforme de l'évaluation et de la qualité en ESSMS

Contenu

- Comprendre les principes et enjeux d'une démarche qualité dans le médico-social
 - □ La qualité dans le secteur médicosocial
 - ☐ L'articulation entre projet d'établissement, convention, CPOM, évaluation externe
- Appréhender les outils au service de la qualité
 - ☐ L'état des lieux, le diagnostic
 - Le suivi de la démarche qualité : plan d'amélioration continue de la qualité, fiches-action, indicateurs...
 - ☐ La juste ambition : points de vigilance
 - ☐ Le pilotage : le suivi, le contrôle et l'évaluation
- Mettre en œuvre une démarche projet et une démarche qualité
 - La démarche projet
 - ☐ La culture qualité : participation des professionnels, des usagers, des familles, des partenaires
- 🖊 Appréhender les nouveauté liées à la réforme de l'évaluation des ESSMS
 - L'usager traceur
 - Le parcours traceur



Date(s) & Lieu(x)

1er mars 2024 - Montpellier INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

210 € - Adhérent 385 € - Non-adhérent INTRA - sur devis

Public

Responsables associatifs, dirigeants et salariés, toute personne en charge de la gestion de projet(s) et/ou intégrant un COPIL qualité Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec et entre les participants. Cas pratiques Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis. En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Nam Phuong LACROIX, conseillère technique Projet, évaluation, via associative

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de $\underline{\text{nous}}$ $\underline{\text{contacter}}$ au préalable



